

Sommaire n° 1620 du 23.08.2019

1 Réglementation anti-blanchiment

[Registre 'UBO' : pas obligatoire pour les sociétés cotées en bourse](#)

- STAK : protection de la vie privée

3 TVA

[Prestations 'esthétiques' et paramédicales : statut TVA boiteux](#)

5 Budget mobilité

[Budget mobilité : la méthode de la 'voiture de référence' vaut pour 3 ans](#)

8 Taxe locale

[Redevances de stationnement : différencier par 'zones tarifaires' ?](#)

- 'Rétributions' ou 'impôts' ?

EN BREF

10 Divers

- [Impôt des personnes physiques - Réduction d'impôt pour 'pricafs privées' et 'entreprises en croissance' : formalités](#)
- [TVA - Simplifications et modifications en matière de TVA](#)
- [Réduction d'impôt - Réduction pour assurance protection juridique : AR d'exécution et circulaire](#)
- [Déclaration - INR \(personnes physiques\) : déclaration pour l'ex. d'imp. 2019](#)
- [Impôt des personnes physiques - 'Carry back' des pertes pour l'agriculture : procédure pour l'ex. d'imp. 2019](#)

13 Au Moniteur

- [du 12 juillet au 13 août 2019](#)

16 [Revue de presse](#)